



FR

AL-ALAC-ST-0915-03-00-FR  
TEXTE ORIGINAL : anglais  
DATE : 8 septembre 2015  
STATUT : version finale

## COMITÉ CONSULTATIF AT-LARGE

### Déclaration de l'ALAC sur la proposition de transition de la supervision de l'IANA

#### Introduction

Olivier Crépin-Leblond, membre de l'ALAC appartenant à l'Organisation régionale At-Large européenne (EURALO), vice-président de l'ALAC et membre de l'ALAC au sein du groupe de travail intercommunautaire chargé de développer une proposition pour la transition de la supervision de l'IANA sur les fonctions de nommage (CWG-IANA), a rédigé une version préliminaire de la déclaration de l'ALAC.

Le 25 août 2015, ce texte a été publié sur [l'espace de travail At-Large pour la proposition de transition de la supervision de l'IANA](#).

Le même jour, Alan Greenberg, président de l'ALAC, a demandé au personnel de l'ICANN chargé de soutenir l'ALAC en matière de politiques de lancer un appel à commentaires sur la déclaration à tous les membres d'At-Large par le biais de [la liste de diffusion d'annonces de l'ALAC](#).

Le 3 septembre 2015, une version contenant les commentaires reçus a été publiée sur l'espace de travail susmentionné et le président a demandé au personnel de procéder au vote de ratification par l'ALAC de la déclaration proposée.

Le 8 septembre 2015, suite au vote en ligne, le personnel a confirmé l'approbation de la déclaration par l'ALAC avec 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention. Les résultats sont disponibles sur <https://www.bigpulse.com/pollresults?code=5006gBrAh2RzsUXX5eGPG5NE>.

## Proposition de transition de la supervision de l'IANA - Formulaire de dépôt de commentaires

*Clause de non-responsabilité : L'ICG n'utilisera pas les informations collectées à des fins autres que l'analyse des commentaires publics. Le nom des auteurs, l'organisation à laquelle ils appartiennent et leurs commentaires seront rendus publics.*

### Information d'identification

\* *Champ obligatoire*

Prénom [Olivier](#)

Nom [Crépin-Leblond](#)

E-mail [ocl@gih.com](mailto:ocl@gih.com)

Pays/Économie [N/A](#)

Organisation [Comité consultatif At-Large de l'ICANN](#)

### Questions concernant l'intégralité de la proposition

- 1) Exhaustivité et clarté : La proposition combinée est-elle complète ? Certains aspects des propositions des communautés opérationnelles devront être complétés à l'avenir, lorsque la proposition sera mise en œuvre. La proposition combinée comporte-t-elle suffisamment de détails pour qu'elle puisse être évaluée au regard des critères de la NTIA ?

[Oui.](#)

- 2) Compatibilité et interopérabilité : Les propositions des communautés opérationnelles fonctionnent-elles ensemble dans le cadre d'une proposition combinée ? Suggèrent-elles des arrangements incompatibles dans des circonstances où la compatibilité s'avère nécessaire ? Les recoupements entre fonctions pouvant donner lieu à des conflits sont-ils gérés de manière satisfaisante ?

[Dans l'attente des arrangements devant être effectués en matière de propriété intellectuelle concernant l'IANA et IANA.ORG, l'ALAC estime que les propositions sont compatibles entre elles.](#)

[L'ALAC apportera son soutien à tout mécanisme qui préservera les droits existants de la communauté de nommage et à l'accord des trois communautés opérationnelles.](#)

- 3) Responsabilité : La proposition combinée inclut-elle des mécanismes de responsabilité indépendants, appropriés et bénéficiant d'un soutien adéquat pour assurer les fonctions IANA ? Existe-t-il des lacunes en matière de responsabilité dans la proposition combinée ?

L'ALAC estime que les questions de responsabilité opérationnelle ont été dûment traitées dans le cadre des missions des communautés opérationnelles de développement de propositions.

Il convient de noter que comme dans sa réponse à la Q6 sur la stabilité, l'ALAC a fait part de ses craintes eu égard à la coordination des mécanismes de responsabilité dans chacune des communautés opérationnelles.

- 4) Faisabilité : Les résultats des tests ou des évaluations de faisabilité inclus dans les propositions des communautés opérationnelles sont-ils en conflit entre eux ou peuvent-ils poser problème lorsqu'ils sont considérés ensemble ?

L'ALAC ne pense pas qu'il y ait de conflits découlant des tests ou évaluations de faisabilité inclus dans les propositions des communautés opérationnelles.

#### **Questions concernant les critères de la NTIA**

- 5) Pensez-vous que la proposition soutient et renforce le modèle multipartite ? Si oui, expliquez pourquoi. Si non, expliquez pourquoi et indiquez les aspects de la proposition qui à votre avis devraient être modifiés.

L'ALAC estime que la proposition soutient le modèle multipartite.

- 6) Pensez-vous que la proposition préserve la sécurité, la stabilité et la résilience du DNS ? Si oui, expliquez pourquoi. Si non, expliquez pourquoi et indiquez les aspects de la proposition qui à votre avis devraient être modifiés.

L'ALAC est particulièrement soucieux de la préservation de la sécurité, la stabilité et la résilience du DNS dans la mesure où chaque utilisateur final d'Internet du monde repose sur un DNS stable afin de naviguer sur Internet.

À l'heure actuelle, les trois fonctions IANA sont assurées par un unique opérateur des fonctions IANA ; actuellement, c'est l'ICANN qui s'en charge. Il est fort probable que toute scission, dans l'hypothèse où les fonctions IANA viendraient à être assurées par plus d'un opérateur des fonctions IANA, favoriserait l'instabilité. Bien que le groupe de coordination de l'IANA n'ait pas adopté de mesure visant à renforcer la coordination opérationnelle directe entre les communautés opérationnelles, l'ALAC recommande qu'une telle coordination soit encouragée lors de la phase de mise en œuvre, dans le but de réduire et/ou de supprimer le risque de scission au sein de l'opérateur des fonctions IANA. Cette coordination opérationnelle directe devrait être mise en place au fur et à mesure que les communautés opérationnelles renforcent leur communication et poursuivent leurs échanges.

Dans l'hypothèse où une communauté opérationnelle prendrait la décision de remplacer son opérateur des fonctions IANA, elle devrait en discuter avec les autres communautés opérationnelles avant d'aller de l'avant, en cherchant par tout moyen à ce que les fonctions IANA continuent d'être assurées par un seul opérateur des fonctions IANA.

- 7) Pensez-vous que la proposition répond aux besoins et aux attentes des clients et des partenaires des services IANA au niveau mondial ? Si oui, expliquez pourquoi. Si non, expliquez pourquoi et indiquez les aspects de la proposition qui à votre avis devraient être modifiés. Merci d'indiquer si vous êtes client ou partenaire des services IANA.

L'ALAC estime que la proposition répond aux besoins et aux attentes des clients et des partenaires des services IANA au niveau mondial ?

- 8) Pensez-vous que la proposition préserve le caractère ouvert de l'Internet ? Si oui, expliquez pourquoi. Si non, expliquez pourquoi et indiquez les aspects de la proposition qui à votre avis devraient être modifiés.

L'ALAC estime que la proposition préserve le caractère ouvert de l'Internet. Les processus via lesquels les fonctions IANA sont assurées se rapprochent autant que possible du statut opérationnel actuel, ce qui, comme en conviennent l'ensemble des parties, est plus que satisfaisant.

- 9) Craignez-vous que la proposition ne cherche à attribuer la mission aujourd'hui remplie par la NTIA à une organisation gouvernementale ou intergouvernementale ? Si oui, expliquez pourquoi et indiquez les aspects de la proposition qui à votre avis devraient être modifiés. Si non, expliquez pourquoi.

L'ALAC estime qu'en aucun cas la proposition ne cherche à attribuer la mission aujourd'hui remplie par la NTIA à une organisation gouvernementale ou intergouvernementale.

- 10) Pensez-vous que la mise en œuvre future de la proposition respectera toujours les critères de la NTIA ? Si oui, expliquez pourquoi. Si non, expliquez pourquoi et indiquez les aspects de la proposition qui à votre avis devraient être modifiés.

L'ALAC ne prévoit à l'avenir aucun écart par rapport aux critères de la NTIA.

#### **Questions concernant le rapport et le résumé analytique de l'ICG**

- 11) Pensez-vous que le rapport et le résumé analytique de l'ICG reflètent avec justesse tous les aspects de la proposition générale ? Si non, expliquez pourquoi et indiquez les modifications que vous considérez nécessaires.

Oui.

#### **Questions générales**